



Début 19h05

Appel			Présent(e)	Absent(e)
Monsieur	Laurent Pagny	Maire	X	
Madame	Jocelyne Battavoine	Adjointe		X
Madame	Danielle Marcq	Adjointe	X	
Madame	Mireille Nadaus	Adjointe	X	
Monsieur	Claude Boyart	Adjoint		X
Monsieur	Laurent Bourel	Adjoint	X	
Madame	Chrystelle Roger	Conseillère	X	
Mademoiselle	Sabrina Letellier	Conseillère		X
Madame	Isabelle Genty	Conseillère		X
Madame	Josiane Marle	Conseillère	X	
Monsieur	David Jehanne	Conseiller	X	
Monsieur	Alain Leveque	Conseiller	X	
Monsieur	Philippe Lapersonne	Conseiller	X	
Monsieur	Jacques Pinteaux	Conseiller	X	
Monsieur	Laurent Dubus	Conseiller		X
Monsieur	Grégory Palandre	Conseiller		X
Monsieur	Ludovic Mercier	Conseiller		X

Formant la majorité des membres en exercice

A été nommé secrétaire de séance : Chrystelle Roger

Procurations

Procurations :				
Madame	Jocelyne Battavoine	à	Monsieur	David Jehanne
Madame	Isabelle GENTY	à	Monsieur	Laurent Bourel
Monsieur	Claude Boyart	à	Madame	Mireille Nadaus

Délibérations :

- 2011-39 Projet SYMEO

Monsieur le maire expose les éléments pour permettre à l'assemblée de se prononcer sur le projet de création d'un deuxième incinérateur à Villers Saint sépulcre dans le cadre de l'enquête publique qui se déroule du 11 juillet au 11 août 2011.

VOTE : UNANIMITE

➤ 2011-40 Commission Départementale Coopération Intercommunale

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les courriers de la Préfecture et présente la motion sur le schéma départemental de coopération intercommunale proposé par le Préfet dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales. Cette motion demande un délai supplémentaire et des précisions quant au devenir des spécificités des syndicats d'électricité, des eaux potables et d'assainissement et plus particulièrement ceux de Hermes.

VOTE : UNANIMITE

➤ 2011-41 Décision Modificative du Budget N°2

Suite à la modification de statuts de l'ADTO, la commune participe au capital de l'ADTO par le biais d'actions. La trésorerie demande de prévoir 50 € au chapitre 27. Monsieur le maire propose de diminuer le chapitre 65 Autres Charges de gestions courantes au profit du Chapitre 27 Autres Immobilisations financières.

VOTE : UNANIMITE

Informations :

Lettre Mme HELBERT et ses enfants : Monsieur le Maire fait part de la lettre de gratitude qu'a adressée Madame Helbert et ses enfants lors de l'hommage de la commune rendue pendant la cérémonie funéraire de Monsieur Helbert. Les remerciements allant également à l'ensemble de l'équipe municipale.

Lettre SAPI : Monsieur le Maire lit la lettre adressée par la SAPI à la commune dans laquelle sont précisées la pose de portes anti intrusions et le nettoyage du logement incendié rue du Sillet. Il est précisé qu'une expertise est en cours qui devra déterminer le choix entre la démolition ou la remise en état.

Lettre UNRPA : Monsieur le Maire lit la lettre de l'UNRPA remerciant la commune et ses différents services pour ses compétences, disponibilité, et gentillesse.

Le Bulletin de Hermes : Monsieur le Maire demande qu'il soit nommé, un ou plusieurs représentants de l'opposition en vue de la prochaine parution du Bulletin de Hermes sachant que Monsieur Mercier était la personne désignée par les membres de l'opposition jusqu'alors. En l'absence de l'ensemble des conseillers, la décision sera prise et communiquée à Monsieur le Maire prochainement.

CAP sur la Culture : Monsieur le Maire annonce qu'une lettre de remerciement a été adressée à la commune et qu'il en sera fait lecture lors du prochain conseil municipal.

Monsieur le Maire fait lecture des devis signés depuis le dernier conseil municipal.

Fin de séance : 20 h 05

Demande de huis clos :

Monsieur le maire, à l'issue de la réunion du conseil municipal a demandé aux conseillers présents de bien vouloir rester en huis clos afin qu'il puisse présenter les raisons qui l'ont poussé à refuser de marier Fabien D. et Suzon V. le 16 juillet 2011.

En raison de l'enquête judiciaire en cours, il n'est pas possible pour Monsieur le Maire de s'exprimer publiquement sur les raisons qui l'ont contraint à refuser de célébrer ce mariage jusqu'à ce que les zones d'ombres et les doutes générés par la production d'un faux en écriture soit levées.

Monsieur le Procureur, dans une lettre datée du 12 juillet 2011, a demandé un sursis afin de lever les indices sérieux qui laissent présumer que le mariage est dénué d'intention matrimoniale. Après avoir émis un avis pour que la publication des bans soit réduite suite aux absences de papiers légaux permettant le mariage.

Monsieur le Maire, dès les conclusions de l'enquête répondra publiquement aux attaques dont il a fait l'objet et de la campagne médiatique sans commune mesure avec la gravité des faits, ce battage médiatique intervenant au moment où Monsieur le Maire demande l'intervention de 235 communes contre le projet de deuxième incinérateur dans l'Oise.